

EC 212 École inclusive (EI 5) : Diversité et besoins particuliers des élèves

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 2.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEEIF

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Connaître le contexte institutionnel et professionnel.
Connaître les fondements éthiques du métier.

École inclusive (EI 5) : Diversité et besoins particuliers des élèves.

Objectifs

Objectifs du formateur :

- Former d'emblée les étudiants aux pratiques professionnelles en présentant les concepts qui rendent opérant les enjeux de l'école inclusive, le premier d'entre eux étant l'accessibilité des enseignements (P1, P3) et qui permettent d'appréhender les missions de l'enseignant (CC4 Prendre en compte la diversité des élèves)
- Souligner l'interdépendance des cours magistraux introductifs avec les contenus des autres cours dispensés dans le cadre de l'UE1 (EC 111, EC 113, EC 211 EC 313, EC411) ainsi que dans les UE 2, 3 et 4 en

explicitant l'approche systémique des contenus et le tissage des notions enseignées.

- Illustrer les notions par des exemples de métier, correspondants aux vécus des étudiants.

Objectifs pour l'étudiant :

- Élaborer une connaissance de l'école « réelle » avec la diversité des élèves qui la compose pour penser les besoins d'apprentissage
- Définir la notion de besoins éducatifs particuliers
- Aborder la notion de difficulté
- Définir la notion de situation de handicap et celle de trouble
- Faire du lien entre besoins éducatifs particuliers, la démarche pédagogique et didactique d'accessibilité et les gestes professionnels (posture/étayage)

Évaluation

Contrôle continu

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative